



## Appel à candidatures

### Collège international de Villers-Cotterêts

### Filière « Chercheurs-enseignants »

#### I. Introduction, présentation du projet

Le projet du Collège international de Villers-Cotterêts a été initié à la suite du XIXème Sommet de la Francophonie qui s'est tenu les 4 et 5 octobre 2024, à Paris et à la Cité internationale de langue française. Le Collège international de Villers-Cotterêts se compose de trois filières : la filière « chercheurs - enseignants », la filière « cadres éducatifs » et la filière « traducteurs », chacune avec des modalités distinctes.

Le présent appel concerne la filière « chercheurs – enseignants » pour l'édition 2026. Elle s'adresse à **des professionnels (enseignants et doctorants) qui travaillent sur des thématiques liées à l'enseignement du et en français en contexte scolaire plurilingue fragilisé<sup>1</sup>.** Il s'agit d'une résidence de recherche-développement dont l'objectif est de produire des livrables (fiches pédagogiques, modules d'autoformation, etc) à destination d'enseignants en situation d'insécurité linguistique<sup>2</sup>, numérique et/ou pédagogique. Les outils et livrables produits, libres de droits, seront diffusés à l'échelle de l'espace francophone.

Cette résidence, d'une durée d'un mois, se tiendra du **31 août au 11 septembre 2026 à Villers-Cotterêts, à la Cité internationale de la langue française et du 12 au 29 septembre 2026 à Sèvres, sur le site de France Education internationale**.

Ce séjour immersif mettant à disposition des lauréats les ressources nécessaires à leurs recherches proposera des temps d'apports théoriques, des temps d'échanges entre pairs ainsi que des ateliers de recherche et de production.

Les participants de la filière travailleront en binôme de « chercheurs - enseignants » et seront accompagnés, pour l'élaboration de leurs travaux, par des experts-encadrants.

Les outils et livrables pédagogiques innovants produits lors de la résidence auront vocation à être largement diffusés à l'international. Certains travaux pourront donner lieu à des publications qui s'inscriront dans le cadre global du Collège international de Villers-Cotterêts.

#### II. Appel à candidatures - Public concerné

Vingt lauréats seront sélectionnés en 2026 : 10 chercheurs et 10 enseignants

Les lauréats devront obligatoirement exercer dans un des 53 pays membres de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie ou en être originaires.

#### PROFILS CONCERNÉS

Dans le cadre de cet appel, nous désignons par :

<sup>1</sup> Par un contexte local contraignant l'enseignement-apprentissage dans la classe (grands effectifs, hétérogénéité, manque d'équipements et de consommables etc.)

<sup>2</sup> Enseignants ayant un niveau de français pouvant les fragiliser dans leur activité d'enseignement

- Chercheurs : doctorants dont la thèse en cours se centre sur l'accompagnement des professionnels en insécurité linguistique et/ou numérique et/ou pédagogique :

- en didactique du FLE ou des langues étrangères  
- en didactique des Disciplines dites non linguistiques (DdNL)  
- dans un domaine en lien avec l'enseignement en contexte scolaire bi-plurilingue  
- en philologie française  
- en ingénierie pédagogique et/ou de la formation pour l'enseignement des langues

- Enseignants : professionnels de l'enseignement ayant une expérience dans des contextes « fragilisés » :

- Formateur de formateurs en FLE/FLS  
- Formateur de formateurs en DdNL en français  
- Coordinateur ou enseignant référent de français ou de DdNL  
- Enseignant de FLE très expérimenté disposant d'une expérience en formation d'enseignants de FLE/FLS/DdNL  
- Enseignant référent numérique et/ou pratiques innovantes  
- Encadrant d'équipes pédagogiques de et en français

Les candidatures doivent être déposées individuellement.

### **III. Prise en charge des participants**

Les frais suivants seront pris en charge pour les lauréats pendant la durée de leur résidence :

- Frais de transport internationaux
- Frais de transport en région parisienne et transfert entre France Education international et la Cité internationale de la langue française
- Frais d'hébergement et de restauration
- Frais d'accompagnement technique et pédagogique
- Frais de visa (remboursés sur justificatifs à l'arrivée)

Les frais supplémentaires (assurances, frais de pré acheminement, frais médicaux éventuels en amont de la résidence...) seront à la charge des lauréats.

### **IV. Modalités de candidature**

Les candidats devront renseigner le CV joint dans lequel sera précisé :

#### Pour les chercheurs :

- Les liens entre leur sujet de recherche et la thématique du programme.
- La plus-value de leur contribution/participation à la production des livrables attendus.

#### Pour les enseignants :



- L'expérience en accompagnement, formation d'enseignants de et en français.
- L'expérience de situations/conditions d'enseignement en contexte scolaire plurilingue fragilisé.

**Date limite d'envoi des candidatures : Vendredi 6 février 2026 (minuit, heure Paris) à l'adresse suivante :**  
[chercheurs.college@monuments-nationaux.fr](mailto:chercheurs.college@monuments-nationaux.fr)

**Seules les candidatures comportant le canevas de CV fourni, complété, seront étudiées.**

Niveau de langue minimal requis : C1 (pour les candidats n'ayant pas suivi leurs études supérieures en français).

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé d'experts, expertes, professionnels et professionnelles de chacune des disciplines concernées, au sein duquel siégeront les différents partenaires du Collège international de Villers-Cotterêts (Organisation internationale de la Francophonie-Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, Agence universitaire de la Francophonie, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, France Education internationale, Cité internationale de la langue française).

Une réponse sera transmise aux candidats au plus tard au mois de mars 2026.

## V. Engagements du Collège international de Villers-Cotterêts

Les candidats retenus bénéficieront :

- De masters classes/conférences/tables rondes en lien avec la problématique du projet ;
- D'un accompagnement par un expert du sujet de leurs travaux ;
- De l'accès à des ressources didactiques, pédagogiques ;
- D'activités culturelles en lien avec la langue française ;
- De rencontres à la demande avec des chercheurs.
- Les lauréats et lauréates seront accompagnés par une équipe dédiée.

## VI. Engagements des lauréats

Les lauréats s'engagent à participer au webinaire d'information ainsi qu'à toutes les activités du programme. Les lauréats s'engagent également à respecter les étapes de validation de leurs travaux, à produire des ressources éducatives libres de droits, diffusables au plus grand nombre et immédiatement utilisables en classe, à en livrer une version définitive et validée par l'expert accompagnateur à la fin de la résidence.

Renseignements sur <https://www.cite-langue-francaise.fr/> et contact pour toute information complémentaire : [chercheurs.college@monuments-nationaux.fr](mailto:chercheurs.college@monuments-nationaux.fr)